

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 16, Number 4, 1985

L'ONU : quarante ans après

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701929ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701929ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1985). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 16(4), 839–862. <https://doi.org/10.7202/701929ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(Juillet à septembre 1985)

A — Aperçu général

Le gouvernement canadien prenait à la fin de l'été deux décisions importantes liées à ses relations avec les États-Unis : celle de ne pas participer au projet IDS des États-Unis, tout en laissant cependant aux entreprises canadiennes le choix d'y contribuer, et celle de proposer officiellement aux États-Unis l'ouverture de négociations en vue de la libéralisation du commerce entre les deux pays. Comme il s'y était engagé, le gouvernement fédéral avait attendu avant d'arrêter ces décisions les recommandations du Comité mixte spécial du Parlement qui, sur l'Initiative de défense stratégique, concluait qu'il ne pouvait conclure faute d'éléments d'information complets, et souhaitait d'autre part la tenue de négociations commerciales avec les Américains, comme le faisait le rapport de la Commission Macdonald sur l'état de l'économie rendu public également à la fin de l'été.

Une autre initiative canadienne prise à la suite d'un geste posé par son voisin du Sud, la traversée du passage du Nord-Ouest par un navire américain, retenait l'attention au cours de l'été. Le Canada décidait d'affirmer sa souveraineté sur l'Arctique et prenait des mesures pour pouvoir exercer cette souveraineté. D'autres mesures étaient adoptées, cette fois pour faire pression sur l'Afrique du Sud, et le gouvernement fédéral tentait de convaincre la communauté internationale, notamment lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations-Unies, et plus particulièrement ses partenaires du Commonwealth, d'agir de concert contre l'apartheid.

Du côté du processus d'élaboration des politiques en matière de relations extérieures, le gouvernement Mulroney réinstaurait en juillet le Comité du Cabinet sur les affaires extérieures et la défense aboli lors de la prise du pouvoir par les Conservateurs il y a un an. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre de la Défense, M. Erik Nielsen, seront respectivement président et vice-président du comité. Un nombre plus important que prévu de questions liées à la défense et à la politique étrangère canadienne a incité le gouvernement à rétablir le comité, déclarait M. Clark¹. Le premier ministre Mulroney procédait d'autre part en août à un remaniement ministériel qui créait notamment un poste de ministre associé de la Défense nationale dont le titulaire est M. Harvie André et par lequel neuf ministres changeaient de responsabilité, parmi lesquels Mme Blais-Grenier qui de l'Environnement était mutée au poste de ministre d'État aux Transports. M. Thomas McMillan succédait à Mme Blais-Grenier au ministère de l'Environ-

* Documentaliste au CQRI.

1. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 6 juillet 1985, p. 8.

nement. Deux ministres étaient par ailleurs forcés de démissionner à la fin septembre, le ministre des Pêches et Océans, M. John Fraser, et le ministre des Communications, M. Marcel Masse².

B — Les politiques de défense

L'initiative de défense stratégique

Le premier ministre Brian Mulroney annonçait le 7 septembre que le gouvernement canadien ne participerait pas au projet américain IDS (Initiative de défense stratégique) de recherche sur la défense spatiale antimissiles. M. Mulroney ajoutait toutefois que le secteur privé canadien restait libre de contribuer au projet. Le Canada rejetait ainsi, comme la France, l'Australie, le Danemark, la Norvège et la Grèce, l'offre qui lui avait été faite en mars dernier par le gouvernement Reagan. Le Premier ministre canadien avait annoncé la décision en ces termes, à la suite d'une réunion du cabinet à laquelle participaient également des sénateurs :

Après mûre réflexion, le gouvernement canadien en est venu à la conclusion que les priorités canadiennes n'en appellent pas à une participation au niveau gouvernemental dans les recherches sur l'Initiative de défense stratégique...

Si le gouvernement canadien rejette l'offre des Américains de participer aux recherches sur une base gouvernementale, il n'en empêchera pas moins le milieu privé d'y participer³.

La réponse officielle du Canada était envoyée au secrétaire américain à la Défense par M. Erik Nielsen, ministre canadien de la Défense, dans une lettre où le Canada soulignait son intention de continuer à encourager la coopération entre les deux pays dans le domaine de la recherche en matière de défense. M. Caspar Weinberger déclarait que son gouvernement était heureux de l'accès qui lui était assuré à l'expertise canadienne, et que le Canada n'était pas tenu de participer au projet IDS en tant que gouvernement⁴. L'ambassadeur des États-Unis à Ottawa, M. Paul Robinson, avait déclaré au cours d'une interview en juillet que le rejet, par le Canada, de toute participation à l'IDS aurait certainement des conséquences sur les relations canado-américaines mais qu'une façon de contourner le problème serait de laisser les compagnies libres de décider de leur participation à la recherche⁵.

La question de la participation financière des organismes d'État subventionnaires aux projets qui pourraient être entrepris par le secteur privé dans le cadre de l'IDS était soulevée aux Communes par l'opposition. Le ministre de la Défense répondait que les projets seraient évalués de la même façon que les autres projets de recherche, et passeraient par le processus décisionnel habituel régissant les institutions et organismes touchés⁶.

Le gouvernement fédéral avait attendu, comme il s'y était engagé, les conclusions d'un rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures avant de prendre sa décision sur l'IDS. Ce rapport, rendu public comme prévu le 23 août, soulignait que le comité n'a pu

2. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 21 août 1985, p. 1; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 24 septembre 1985, p. 1 et 26 septembre 1985, p. 1.

3. *Le Devoir*, 9 septembre 1985, p. 4.

4. Michel ARSENAULT, *Le Devoir*, 10 septembre 1985, p. 1; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 9 septembre 1985, p. 4.

5. *Le Devoir*, 27 juillet 1985, p. 2.

6. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 10 septembre 1985, p. 9.

trancher la question faute d'avoir obtenu les renseignements confidentiels indispensables à une information complète. Il recommandait donc au cabinet de retarder sa décision jusqu'à ce qu'il ait « obtenu les renseignements additionnels nécessaires concernant les incidences stratégiques, financières et économiques » du projet⁷. Les opinions des membres du comité étaient partagées tout comme celles des différents groupes entendus au cours des audiences publiques de l'été. Certains, comme le Congrès du Travail du Canada, le Conseil canadien des Églises ou les mouvements pacifistes, avaient alors manifesté leur opposition à la participation du Canada, d'autres, représentant par exemple l'industrie électronique, estimaient que le Canada ne pouvait se couper des développements technologiques qu'engendrerait la recherche. Les Partis libéral et néo-démocrate avaient pour leur part pris position contre une collaboration du Canada au projet américain⁸.

C — Les politiques économiques et commerciales

La libéralisation du commerce avec les États-Unis, dont il sera question sous la rubrique des relations canado-américaines, constituait la principale préoccupation au cours de l'été au chapitre des politiques commerciales. Plusieurs rapports présentés au gouvernement au cours de l'été se penchaient sur cet aspect des relations commerciales du Canada, dont celui de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada — la Commission Macdonald — qui proposait également de multiples réformes des programmes économiques et sociaux au Canada⁹. Le ministre du Commerce extérieur annonçait le 19 septembre la création d'un Comité consultatif sur le commerce dont le rôle sera « d'assurer l'échange d'information entre le gouvernement et le secteur privé sur des questions de politique commerciale à caractère multilatéral et bilatéral ». Composé d'une trentaine de membres, le Comité sera dirigé par M. Walter Light, président du comité exécutif de Northern Telecom Ltée¹⁰.

Les entreprises canadiennes pourront désormais avoir recours à des services spécialisés d'aide à l'acquisition des techniques étrangères offerts par certaines ambassades et consulats du Canada à l'étranger. Le ministre du Commerce extérieur annonçait le 19 septembre l'embauche prochaine de six agents de développement de la technologie pour les bureaux canadiens de Londres, Stockholm, Bonn, Tokyo, Boston et Atlanta¹¹. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale et responsable d'Investissement Canada, M. Sinclair Stevens, annonçait le 25 septembre qu'une campagne de publicité de \$10 millions serait consacrée à la promotion du Canada auprès des investisseurs étrangers au cours des deux prochaines années. Investissement Canada sera responsable de la campagne qui devait commencer quelques semaines plus tard dans les publications d'affaires des États-Unis, d'Europe et du Japon. M. Stevens effectuait le lancement du Programme de développement des investissements à l'agence Investissement Canada. Le ministre estime que 75 % des activités de l'agence seront consacrées à la promotion des investissements étrangers au Canada¹².

7. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 24 août 1985, p. 1; voir les extraits du rapport du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, *Le Devoir*, 28 août 1985, p. 9.

8. Barbara YAFFEE, *The Globe and Mail*, 19 juillet 1985, p. 5; *Le Devoir*, 13 juillet 1985, p. 2, 24 juillet 1985, p. 2 et 26 juillet 1985, p. 2.

9. Voir *The Globe and Mail*, 6 septembre 1985, pp. 1 et 10.

10. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 129*, 19 septembre 1985.

11. *Ibid.*, *Communiqué no. 128*, 19 septembre 1985.

12. *Le Devoir*, 26 septembre 1985, p. 14; Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 26 septembre 1985, p. B2.

Comme il en avait exprimé l'intention lors de la rencontre ministérielle de l'OCDE de mai 1984, le Canada adhérerait par ailleurs le 18 juillet au Code de libération des mouvements des capitaux de l'OCDE de 1961, devenant ainsi le vingt-quatrième pays à le faire. Deux réserves étaient assorties à cette adhésion, l'une relative aux pouvoirs des provinces et l'autre aux politiques canadiennes sur les investissements étrangers. Le Code vise à abolir de façon progressive et en prévoyant certaines réserves et dérogations, les restrictions sur les mouvements de capitaux entre les membres de l'OCDE¹³.

Le Tribunal canadien des importations rendait en juillet un important rapport sur l'industrie de la chaussure. Il recommandait au gouvernement fédéral le maintien des contingents pour certaines catégories de chaussures et leur suppression pour les catégories qui ne devaient pas souffrir de la concurrence étrangère. Le gouvernement doit décider avant le 30 novembre prochain, date à laquelle expirent les quotas actuels, de sa politique concernant ces importations¹⁴. Il étudiait d'autre part au cours de l'été, de concert avec les gouvernements provinciaux et les producteurs canadiens, la possibilité de prendre des mesures de protection de l'industrie canadienne du sucre¹⁵. Suivant l'exemple des États-Unis, le gouvernement canadien adoptait en septembre un règlement obligeant le marquage des tuyaux et tubes en acier importés au Canada. Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, déclarait qu'il avait adopté cette mesure en partie pour empêcher que n'entrent au Canada des produits qui sont en fait destinés au marché américaine et qui pourraient être considérés à leur entrée sur ce marché comme étant d'origine canadienne¹⁶.

Le ministère des Pêches et des Océans annonçait à la fin août que le Canada était demeuré, pour la septième année consécutive en 1984, le premier exportateur mondial de produits de la pêche. Les exportations se sont chiffrées à \$1,59 milliard au cours de 1984 et 61 % de celles-ci ont été acheminées vers les États-Unis, 15 % vers le Japon et 13 % vers la CEE¹⁷.

D — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

La quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'ouvrait le 17 septembre à New York. La délégation canadienne à cette session ordinaire de l'Assemblée, dirigée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, compte parmi ses quatorze membres la ministre des Relations extérieures et la ministre d'État à la Jeunesse¹⁸. M. Joe Clark prononçait le 25 septembre son discours devant l'assemblée. Après avoir rappelé l'importance que le Canada continue d'attacher, après quarante ans, au multilatéralisme et à l'ONU, ainsi que les grandes réalisations, les principales faiblesses de l'organisme et la nécessité de réforme, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait les priorités canadiennes dans le domaine du désarmement, du développement et du système commercial international. M. Clark terminait en condamnant la situation en Afrique du Sud et en évoquant les mesures récentes prises par le gouvernement canadien à l'endroit de ce pays. Il mentionnait enfin la nécessité pour les Nations Unies de prendre des mesures de lutte contre le terrorisme¹⁹.

13. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 109*, 18 juillet 1985.

14. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 101*, 4 juillet 1985.

15. *The Globe and Mail*, 25 juillet 1985, p. B4.

16. *The Globe and Mail*, 13 septembre 1985, p. B4.

17. *Le Devoir*, 30 août 1985, p. 17.

18. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 124*, 12 septembre 1985.

19. *Ibid.*, *Discours no. 85/52*, 25 septembre 1985.

Plus tôt au cours de l'été, le Canada avait participé à Nairobi à la Conférence mondiale des Nations Unies sur la femme (15-26 juillet) marquant la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme. La délégation canadienne à la conférence était dirigée par M. Walter F. McLean, ministre responsable de la Condition féminine, et comptait des parlementaires canadiens et des représentants des provinces et d'organismes non-gouvernementaux²⁰. Malgré les débats et désaccords très vifs soulevés au cours de la conférence par de grandes questions controversées comme l'apartheid, le sionisme, le problème palestinien, le nouvel ordre économique ou le terrorisme et renvoyées à des comités spéciaux, les participants réussirent à adopter à l'unanimité, avec toutefois les réserves de certains pays dont le Canada, le document finale des « Stratégies pour la promotion de la femme d'ici l'an 2000 » riche de plus de deux cents paragraphes. En plus de ce document, une centaine de résolutions étaient également proposées, dont une sur les femmes autochtones présentée par le Canada qui énonce le droit de celles-ci à une juste part des terres et des ressources et prie les États de garantir leurs droits et les Nations Unies de les reconnaître et de les soutenir. Ces résolutions étaient renvoyées à l'Assemblée générale des Nations Unies, faute de temps. La délégation canadienne a déployé de nombreux efforts afin d'inciter les participants au consensus, notamment auprès du groupe des pays de l'Ouest dont il était à la conférence le porte-parole. Le ministre McLean se déclarait fort satisfait du résultat final²¹.

L'ambassadeur canadien au désarmement, M. Douglas Roche, participait au nom du Canada à la réunion du Comité préparatoire de la Conférence internationale des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement qui avait lieu à New York à la fin juillet. M. Roche y affirmait l'intérêt que le Canada porte à la tenue de cette conférence envisagée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Canada, disait l'ambassadeur canadien, souhaite que soit discuté de façon sérieuse et ordonnée le rapport entre le désarmement et développement et s'il désire que la conférence ait lieu le plus tôt possible, il est prêt à accepter tout report nécessaire à une préparation soignée. Pour le Canada, « la question fondamentale est d'évaluer dans quelle mesure le désarmement permettrait de faciliter le développement ». La réponse à cette question devra donc déterminer de quelle façon les dépenses militaires des pays industrialisés et des pays en développement ont nui au processus de développement. La position canadienne à l'endroit de cette conférence se fonde sur les prémisses du rapport Thomson présenté à la première session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, et notamment sur la reconnaissance des possibilités qu'offre le désarmement de contribuer au développement²².

2 - LE GATT

Le Canada présentait en juillet au GATT ses « vues préliminaires » au sujet de nouvelles négociations commerciales multilatérales. Une session extraordinaire du GATT conviée à l'incitation des États-Unis s'ouvrait le 30 septembre à Genève afin de discuter de l'ouverture de telles négociations²³. L'inclusion du commerce des services divisait les participants, les États-Unis insistant pour qu'ils fassent aussi l'objet des pourparlers tandis que les États en développement dirigés par le Brésil et l'Inde n'étaient prêts à discuter que du commerce des produits.

C'est avec la perception de l'urgence et de l'importance de combattre les menaces protectionnistes, de renforcer la règle de droit dans les relations commerciales

20. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 85/89*, 21 juin 1985.

21. *La Presse*, 22 juillet 1985, p. C8, cité par *L'Argus*, 22 juillet 1985, p. A19; Danièle BLAIN, *Le Devoir*, 25 juillet 1985, p. 3 et 29 juillet 1985, pp. 1 et 8.

22. Délégation du Canada auprès des Nations Unies, *Communiqué de presse no. 18*, 30 juillet 1985.

23. *The Globe and Mail*, 1^{er} octobre 1985, p. B2.

internationales et de donner un nouvel élan à la libéralisation du commerce que le Canada aborde les NCM

affirme le document en 25 points remis au GATT par le Canada. Celui-ci fait état du désir d'Ottawa de freiner le protectionnisme et d'obtenir un élargissement de l'accès aux marchés extérieurs, de la nécessité d'édicter de nouvelles règles sur le commerce des produits agricoles et de resserrer la réglementation régissant les subventions et les mesures spéciales de protection, de l'importance que le Canada accorde à l'élaboration d'un cadre pour le commerce des services et de la nécessité de renforcer la règle de droit et le principe de non-discrimination. Le Canada y expose également ses positions quant à la conduite des négociations²⁴.

3 – LA TROISIÈME CONFÉRENCE D'EXAMEN DU TNP

L'ambassadeur canadien au désarmement dirigeait la délégation canadienne à la Troisième conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire qui avait lieu à Genève à partir de la fin août. M. Douglas Roche prononçait le 29 août, au cours du débat général, un discours où il rappelait la nécessité de maintenir le TNP en tant qu'instrument fondamental du régime de non-prolifération et d'en réaffirmer les buts. Parmi les éléments importants du Traité qui doivent être reconfirmés, M. Roche mentionnait la négociation de bonne foi, par les États dotés d'armes nucléaires, de mesures efficaces pour réduire leurs arsenaux, la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le régime de garanties de l'AIEA. Le Canada estime d'autre part, même s'il est en faveur du concept de zones exemptes d'armes nucléaires, que celles-ci ne constituent par une solution de rechange à la signature du TNP par certains pays des zones touchées. Enfin, il réitérait ses doutes quant à la valeur économique des applications pacifiques des explosions nucléaires²⁵.

4 – LA CSCE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait à Helsinki pour participer, du 30 juillet au 1^{er} août, à une rencontre commémorant le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Devant l'assemblée, M. Clark exprimait la déception et l'inquiétude des Canadiens devant le peu de progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements de 1975, la situation s'étant même détériorée dans la plupart des domaines. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déplorait les transgressions des engagements contractés dans l'Acte final de la CSCE au chapitre du droit à l'autodétermination des peuples et des droits de l'homme. Sur ce point, le Canada rejette les allégations voulant que l'intérêt qu'il manifeste aux droits de l'homme et à la libre circulation des personnes et de l'information soit dicté par un désir de déstabilisation interne d'autres États.

Tout simplement, disait-il, nous ne concevons pas que l'un quelconque des gouvernements représentés ici doive se sentir si faible ou si peu assuré qu'il lui faille traiter en criminels ou en traîtres ceux de ses citoyens qui croient à la sincérité de nos engagements en vertu de l'Acte final (p. 4).

Pour le Canada, l'échec de la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final dans le domaine des droits de l'homme aura des conséquences directes sur les progrès relatifs à d'autres dispositions des accords. En définitive, et bien que le processus engendré par la CSCE – comme les conférences de Stockholm sur le désarmement en Europe ou d'Ottawa sur les droits de l'homme et celles qui se tiendront prochainement tel le Forum de la Culture ou

24. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 110*, 19 juillet 1985.

25. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/48*, 29 août 1985.

la Réunion d'experts sur les contacts entre les personnes – se poursuit, le Canada estime que les signataires doivent faire plus que réaffirmer les principes endossés en 1975 et mettre en oeuvre enfin les engagements contractés²⁶.

5 – RENCONTRES ÉCONOMIQUES MULTILATÉRALES

Les ministres du Commerce de la Communauté européenne, du Japon, des États-Unis et du Canada se réunissaient en Ontario du 11 au 14 juillet pour l'une de leurs rencontres périodiques sur l'état du commerce international. À l'issue de ces trois jours de discussions informelles, les participants soulignaient la nécessité de nouvelles négociations commerciales multilatérales pour combattre le protectionnisme, et l'importance d'y inclure le commerce des services. Les partenaires de la Quadrilatérale se sont entendus également à la rencontre de Sault-Ste-Marie sur la nécessité de reconduire l'Accord multi-fibres au moment de son expiration. Ces rencontres donnent par ailleurs l'occasion aux participants de discuter de problèmes commerciaux bilatéraux, le ministre canadien du Commerce extérieur, M. James Kelleher, ayant notamment discuté avec le Représentant américain au Commerce, M. Clayton Yeutter, des exportations canadiennes de bois d'oeuvre et de porc²⁷.

À la suite de la décision prise en septembre lors d'une réunion des ministres des Finances des États-Unis, d'Allemagne, du Japon, de Grande-Bretagne et de France de dévaluer le dollar américain, l'opposition libérale et néo-démocrate aux Communes protestait auprès du gouvernement Mulroney de l'absence du Canada lors de la prise d'une décision aussi importante pour le commerce canadien. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, déclarait n'avoir pas été informé à l'avance de la décision mais affirmait avoir participé à des rencontres antérieures ayant menées à l'adoption de cette mesure. Lors d'une rencontre avec la presse en préparation de la rencontre du FMI et de la Banque mondiale d'octobre, des représentants du gouvernement fédéral mentionnaient que les pays membres du FMI pourraient faire part de leur inquiétude de voir prise en dehors du cadre du FMI une décision affectant l'ensemble du système financier international²⁸.

E — Les relations canado-américaines

Les quotidiens canadiens rapportaient à la mi-août que le gouvernement fédéral sougeait à lancer une campagne publicitaire d'envergure aux États-Unis. Une nouvelle stratégie de communications envers les États-Unis serait ainsi à l'étude dans le but premier de lutter contre la vague protectionniste dans ce pays²⁹. Les questions commerciales, au premier plan desquelles la tenue de négociations canado-américaines de libéralisation des échanges, occupaient encore une grande partie de l'espace des relations entre les deux pays au cours de l'été. Il faut toutefois y ajouter l'événement constitué par la traversée du passage du Nord-Ouest par un navire américain qui allait amener le Canada à prendre certaines mesures pour affirmer sa souveraineté sur l'Arctique³⁰.

Un nouvel ambassadeur des États-Unis, M. Tom Niles, s'installait à Ottawa en septembre, remplaçant M. Paul Robinson. M. Niles occupait jusque là le poste de sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires européennes et canadiennes. À peine arrivé, le nouvel

26. *Ibid.*, Discours no. 85/45, 31 juillet 1985.

27. *Ibid.*, Communiqué no. 78, 10 juin 1985; Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 15 juillet 1985, pp. 1 et 2.

28. *The Globe and Mail*, 25 septembre 1985, p. B13; Bruce LITTLE, *The Globe and Mail*, 26 septembre 1985, p. B15.

29. Barbara YAFFEE, *The Globe and Mail*, 17 août 1985, p. 1.

30. On trouvera à la rubrique K (Politiques dans l'Arctique) le résumé de cet incident.

ambassadeur des États-Unis devait justifier l'envoi du *Polar Sea* dans l'Arctique. Selon M. Niles, les États-Unis n'ont pas voulu par là établir de précédent légal ou défier les prétentions du Canada à la souveraineté de cette région, prétentions qui ne sont toutefois pas acceptées du côté américain³¹.

1 – LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES CANADO-AMÉRICAINS

Le premier ministre Mulroney annonçait en Chambre le 26 septembre que le Canada avait officiellement proposé aux États-Unis l'ouverture de négociations en vue de la libéralisation des échanges entre les deux pays. C'est au cours d'une conversation téléphonique avec le président américain que M. Mulroney lui proposait de négocier « à l'avantage mutuel de nos deux pays, dira-t-il en Chambre, un ensemble de réductions tarifaires et non tarifaires qui soit le plus ample possible »³². À la Maison-Blanche, un porte-parole déclarait que le président Reagan avait chaleureusement accueilli l'offre canadienne, qui doit être soumise à l'approbation du Congrès³³. Aux Communes, le Premier ministre affirmait qu'il n'était pas question de conclure une union douanière ou un marché commun qui pourrait menacer l'indépendance canadienne.

Notre souveraineté politique, notre dispositif de programmes sociaux, notre lutte contre les disparités régionales, notre identité culturelle unique, notre caractère linguistique particulier, voilà les éléments qui constituent l'essence même du Canada. Ils ne sont pas en jeu dans les négociations que nous envisageons³⁴.

D'autres déclarations ministérielles mettront par la suite l'accent sur la protection des intérêts canadiens dans certains secteurs, notamment la culture, et la protection des programmes sociaux, dont celle du ministre des Communications, M. Marcel Masse, à l'issue d'une conférence fédérale-provinciale des ministres des Affaires culturelles³⁵. Ottawa n'a pas l'intention non plus d'inclure le Pacte de l'automobile dans ces négociations, déclarait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures³⁶. Le Représentant américain au Commerce, M. Clayton Yeutter, affirmait pour sa part que les deux pays devaient tenter d'aller le plus loin possible dans la voie d'un système commercial libre et ouvert et qu'aucun secteur ne devrait être mis de côté *a priori*³⁷.

Le gouvernement canadien avait reçu avant de faire cette proposition un certain nombre de rapports favorables au principe de la libéralisation des échanges avec les États-Unis. Le rapport du Comité spécial conjoint du Sénat et des Communes sur les affaires extérieures recommandait « d'entreprendre immédiatement des discussions avec les États-Unis sur le commerce bilatéral » afin de connaître le point de vue des Américains sur la libéralisation du commerce, estimant toutefois « prématuré d'entamer des négociations bilatérales formelles »³⁸. Le Comité soulignait d'autre part la nécessité de toucher également d'autres marchés que le marché américain ce que permettrait une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Le rapport de la Commission Macdonald sur l'union économique et les

31. Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 11 septembre 1985, pp. 1 et 2.

32. Cité dans Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 27 septembre 1985, p. 12.

33. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 27 septembre 1985, p. 1.

34. Cité dans Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 27 septembre 1985, p. 1.

35. Angèle DAGENAIS, *Le Devoir*, 25 septembre 1985, p. 1; Voir aussi le discours du ministre du Commerce extérieur devant la Chambre de Commerce de Sault Sainte-Marie, Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 85/53*, 30 septembre 1985, pp. 5-7.

36. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1985, p. 3.

37. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1985, p. B3.

38. Extraits du rapport du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, *Le Devoir*, 27 août 1985, p. 7

perspectives de développement du Canada rendu public un peu plus tard pressait le gouvernement fédéral de négocier sans tarder avec les États-Unis une réduction, sinon l'élimination des tarifs et autres obstacles aux échanges, ce qui encouragerait « la restructuration, la rationalisation et l'expansion de l'industrie canadienne »³⁹. Les provinces – avec les réserves de l'Ontario – allaient également dans le même sens à la suite de la conférence annuelle des premiers ministres provinciaux⁴⁰. Enfin, les rapports commandés par MM. Mulroney et Reagan au sommet de mars à leurs responsables du Commerce extérieur et rendus en septembre seraient eux aussi favorables à l'ouverture de négociations. La presse québécoise rapportait que le rapport de M. Yeutter au président américain recommanderait la conclusion d'une entente globale avec le Canada⁴¹.

2 – AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Une rencontre entre la ministre canadienne de l'Énergie et son homologue américain, qui devait avoir lieu plus tôt cette année mais avait été remise en raison de la nomination récente du Secrétaire à l'Énergie, se tenait à Ottawa le 11 septembre. Mme Pat Carney et M. John Herrington estiment que la collaboration et les échanges commerciaux en matière d'énergie seraient profitables aux deux pays. Trois questions sont selon eux primordiales dans les relations canado-américaines dans ce secteur: l'investissement, la recherche-développement et le commerce des ressources. Enfin, les ministres soulignaient qu'une réduction des restrictions commerciales dans le domaine de l'énergie serait mutuellement avantageuse⁴².

Les pressions protectionnistes du Congrès et de l'industrie américaine étaient centrées cet été sur les exportations canadiennes de bois de construction, d'acier, les produits de la pêche et sur l'entrée des travailleurs temporaires aux États-Unis. La question du bois de construction est la plus épineuse du contentieux commercial canado-américain, certains membres du Congrès ayant même déclaré que celui-ci ne donnerait pas son aval à l'ouverture de négociations commerciales bilatérales tant que ne serait pas réglé le problème du bois de construction⁴³. Des membres du Congrès venaient discuter du problème avec les ministres du Commerce extérieur et des Forêts à Vancouver le 2 août⁴⁴. M. Kelleher tentait d'autre part de convaincre le démocrate Sam Gibbons, dans une lettre qu'il lui envoyait au cours de l'été, de laisser tomber un projet de loi visant à restreindre l'entrée du bois de construction canadien sur le marché américain⁴⁵. La grande quantité d'acier canadien entrant aux États-Unis inquiète également les Américains qui, de l'avis d'un porte-parole du gouvernement américain, étaient vivement désappointés qu'aucune mesure n'ait été prise par le Canada pour limiter ses exportations d'acier. Pour ce dossier encore, des membres du Congrès se rendaient au Canada en septembre⁴⁶. Les exportateurs canadiens de poissons perdaient la première manche lorsque, dans une décision préliminaire unanime, la *International Trade Commission* américaines affirmait que ces exportations nuisaient à l'industrie des pêches de la Nouvelle-Angleterre⁴⁷. Le Canada demandait d'autre part à la fin de septembre à un groupe de travail canado-américain d'accélérer ses travaux pour régler rapidement le

39. Miville TREMBLAY, *Le Devoir*, 6 septembre 1985, p. 11.

40. Duncan MCMONAGLE, *The Globe and Mail*, 23 août 1985, p. 1.

41. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 17 septembre 1985, p. 1.

42. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 85/128*, 9 septembre 1985 et *Communiqué no. 85/130*, 11 septembre 1985.

43. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 20 septembre 1985, p. B3.

44. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 113*, 29 juillet 1985.

45. *The Globe and Mail*, 3 octobre 1985, p. B12.

46. John PARTRIDGE, *The Globe and Mail*, 20 septembre 1985, p. B3.

47. *Le Devoir*, 12 septembre 1985, p. 4.

problème de l'entrée des travailleurs temporaires canadiens aux États-Unis⁴⁸. Il s'inquiétait encore de certains changements proposés par la *U.S. Federal Energy Regulatory Commission* à la réglementation dans le domaine du gaz, qui, selon la Commission canadienne de l'Énergie, constitueraient une discrimination notaire⁴⁹.

Il faut signaler la décision rendue le 25 juillet par la Commission internationale du Commerce qui levait les tarifs imposés plus tôt sur les importations de viande de porc du Canada, mais conservait la taxe imposée sur les envois de porcs sur pieds. Les ministres James Kelleher et John Wise, du Commerce extérieur et de l'Agriculture, exprimaient leurs regrets devant cette décision dont les conséquences seront négatives pour les producteurs de porcs⁵⁰. D'autres secteurs de l'industrie canadienne, notamment les télécommunications et le livre, soulevaient encore l'ire des Américains⁵¹.

3 – AUTRES QUESTIONS

Le Canada et les États-Unis étudieront sur trois ans la contamination toxique des principales rivières reliant les Grands Lacs, annonçait le 2 août le ministère fédéral de l'Environnement. L'étude sera effectuée par un groupe de représentants des deux pays à la Commission mixte internationale⁵².

Si le conflit canado-américain sur les pêcheries du Banc de Georges a été réglé par le jugement de la Cour Internationale de Justice de l'an dernier, le ministère des Pêches et des Océans saisissait en juillet, et ce pour la dixième fois en cinq mois, des trappes à homard placées par les pêcheurs américains du côté canadien du Banc. Des bateaux de pêche américains de pétoncles et de poissons de fond auraient également été vus dans les eaux canadiennes du banc⁵³.

F — Le Canada et l'Europe occidentale

1 – LA FRANCE

Les titulaires des postes clés de la diplomatie canadienne en France, l'ambassadeur et le directeur du centre culturel, étaient remplacés au cours de l'été. Le gouvernement canadien nommait en juillet un nouvel ambassadeur à Paris en la personne de M. Lucien Bouchard qui entrait en fonction en septembre pour remplacer M. Michel Dupuy. M. Yoland Guérard, bien connu au sein du milieu artistique, était nommé en septembre à la direction du Centre culturel canadien qu'il occupera à partir du 15 octobre, date du départ de son prédécesseur, M. Jean Herbiet. Avec l'arrivée de M. Guérard, le centre culturel, d'autonome qu'il était, devra resserrer ses rapports avec l'ambassade afin de soutenir les activités commerciales de celle-ci. C'est ce que déclarait la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, lors de l'annonce de la nomination⁵⁴.

La nomination de M. Lucien Bouchard, avocat à Chicoutimi, ami personnel du premier ministre Brian Mulroney et militant pour le oui au référendum québécois de 1980, soulevait beaucoup d'intérêt. Dans une entrevue accordée au journal *Le Devoir* avant d'entrer en poste

48. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 138*, 27 septembre 1985.

49. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 16 juillet 1985, p. B1.

50. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 26 juillet 1985, pp. B1 et B9.

51. *The Globe and Mail*, 3 juillet 1985, p. B3; Jennifer LEWINGTON, 30 septembre 1985, p. 8.

52. *The Globe and Mail*, 3 août 1985, p. 11.

53. Deborah JONES, *The Globe and Mail*, 20 juillet 1985, p. 8.

54. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 122*, 9 septembre 1985; Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 10 septembre 1985, p. 8.

à Paris, le nouvel ambassadeur canadien faisait état de l'amélioration des relations entre la France et le Canada, auparavant très conflictuelles, reconnaissait-il, en raison des relations très étroites entre les gouvernements français et québécois. Selon M. Bouchard, « l'ambiguïté » est aujourd'hui levée depuis la reconnaissance, par le premier ministre Brian Mulroney, des relations privilégiées et directes franco-québécoises, dans le respect des compétences fédérales. Il indiquait qu'il avait l'intention de « faire en sorte que jamais ne soit remise en cause la place que le Québec occupe à Paris ». L'ambassadeur canadien soulignait d'autre part l'importance qu'attache le premier ministre Mulroney à une entente avec le Québec au sujet du sommet francophone, question qui constituera le « dossier essentiel » de M. Bouchard au cours des prochains mois. À son arrivée à Paris, alors qu'il présentait ses lettres de créance au président Mitterrand, M. Lucien Bouchard soulignait la volonté du gouvernement canadien de « diversifier les points d'appui de sa politique étrangère », démarche qui passe par la France et l'Europe. Le Canada a l'intention de renforcer la coopération avec la France dans tous les domaines disait-il, politique et économique, scientifique et technologique. L'ambassadeur mentionnait l'apport « essentiel » des provinces à l'élargissement de la coopération et se réjouissait de l'établissement des liens privilégiés franco-québécois, « dès lors qu'ils s'établissent dans le respect des compétences fédérales »⁵⁵.

L'organisation écologiste *Greenpeace* déclarait en septembre avoir reçu du secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures un télégramme dans lequel M. Clark disait avoir demandé au gouvernement français de respecter la limite territoriale de 12 milles autour de l'atoll de Mururoa, où celui-ci procède à des essais nucléaires, et à ne rien faire qui puisse mettre en danger la sécurité des Canadiens ou de leur propriété. M. Clark aurait d'autre part recommandé aux protestataires de rester à l'extérieur de la zone territoriale et d'éviter tout comportement dangereux⁵⁶.

2 – LA GRANDE-BRETAGNE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures recevait les 27 et 28 septembre son homologue britannique, Sir Geoffrey Howe. Leurs entretiens devaient porter sur « le processus de consultation permanent sur l'évolution de la situation internationale »⁵⁷. La question des mesures à adopter pour faire pression sur l'Afrique du Sud fut abordée par les deux responsables des relations extérieures, M. Clark s'efforçant de persuader la Grande-Bretagne, avant la rencontre des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth du mois d'octobre, de l'importance d'une position unie et agissante sur cette question lors de la rencontre de Nassau. La Grande-Bretagne refuse le boycott commercial à l'endroit de l'Afrique du Sud et estime qu'il revient à chaque pays de déterminer les mesures à prendre pour tenter de convaincre ce pays de mettre un terme à sa politique d'apartheid⁵⁸.

G — Le Canada, l'URSS et L'Europe de l'Est

1 – L'UNION SOVIÉTIQUE

Dans une entrevue accordée au quotidien britannique *Financial Times* de Londres rendue publique en juillet, le Premier ministre canadien déclarait entretenir une correspondance régulière avec le dirigeant soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev. Cette corres-

55. *Le Devoir*, 21 septembre 1985, p. 2 et p. 13.

56. *The Globe and Mail*, 12 septembre 1985, p. 8.

57. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 126*, 13 septembre 1985.

58. Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1985, p. 3.

pondance privée, soulignait M. Brian Mulroney, est liée au renforcement des relations commerciales canado-soviétiques et permet également de transmettre au dirigeant soviétique le point de vue d'une puissance moyenne alliée des États-Unis mais pouvant avoir un point de vue différent⁵⁹.

À l'occasion de la rencontre d'Helsinki commémorant le 10^{ème} anniversaire de l'Acte final de la CSCE, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait des entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères soviétiques, M. Eduard Shevardnadze. M. Clark aurait alors soulevé, sans succès, la question des droits de l'homme⁶⁰.

Un membre du Comité central du Parti communiste soviétique de passage au Canada en septembre pour une conférence de l'Union interparlementaire, M. Lev Tolkunov, déclarait que le Canada serait aussi responsable moralement que les États-Unis si le gouvernement Mulroney permettait la participation de son pays à l'IDS américaine⁶¹.

2 – LA POLOGNE

Le quotidien torontois *The Globe and Mail* rapportait le 10 août que le ministère de la Défense nationale avait interdit aux navires de pêche polonais d'entrer dans les ports de Victoria et d'Esquimalt et dans les eaux adjacentes au *Royal Roads Military College*. Le ministère craint en effet d'éventuelles activités d'espionnage à partir de ces navires d'un pays du Pacte de Varsovie, qui se rendent toutefois depuis onze ans dans le port de Victoria⁶².

Le gouvernement canadien protestait auprès des autorités polonaises d'un incident qui s'est produit en juillet alors qu'un attaché militaire canadien à Varsovie aurait été la cible d'un tireur. Une demande officielle d'explications était envoyée à Varsovie le 31 juillet⁶³.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 – LE CANADA ET LE GROUPE DE CONTADORA

Le gouvernement canadien manifestait son soutien au nouveau Groupe d'appui à l'Initiative de Contadora réunissant l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures envoyait le 23 août au Groupe d'appui, à l'occasion des deux jours de réunion qu'il tenait avec les membres du Groupe de Contadora, un message d'encouragement transmettant les vœux de succès du Canada⁶⁴.

2 – L'ARGENTINE

La première réunion de la Commission mixte Canada-Argentine sur la coopération économique, commerciale et industrielle, instaurée l'an dernier à la suite de la ratification d'un accord conclu dans ce domaine entre les deux pays, avait lieu à Buenos Aires du 20 au 22 août. Elle était présidée du côté canadien par le sous-ministre adjoint (Amérique latine et Caraïbes) au ministère des Affaires extérieures, M. Michael Bell, et du côté argentin par le secrétaire du Commerce extérieur, M. Ricardo Campero. La Commission se réunira désormais chaque année afin de promouvoir le développement des échanges commerciaux et

59. Barbara YAFFEE, *The Globe and Mail*, 6 juillet 1985, p. 11.

60. *The Globe and Mail*, 2 août 1985, p. 4.

61. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 7 septembre 1985, p. 5.

62. *The Globe and Mail*, 10 août 1985, p. 5.

63. *Le Devoir*, 7 août 1985, p. 3.

64. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 120*, 23 août 1985.

de la coopération économique entre les deux pays, et servira également de forum où pourront être échangés les points de vue canadien et argentin sur les questions économiques internationales⁶⁵.

Le ministre des Relations extérieures et du Culte de l'Argentine, M. Dante Caputa, effectuait un séjour officiel au Canada du 29 septembre au 1^{er} octobre. Reçu par M. Joe Clark, le ministre put rencontrer d'autres membres du Cabinet au cours de cette visite d'intérêt général où devaient être abordés l'ensemble des relations bilatérales canado-argentines ainsi que les grandes questions régionales et multilatérales⁶⁶.

3 – LE BRÉSIL

De passage à Toronto pour participer à une conférence sur l'investissement, le commerce et le développement en Amérique latine, le ministre chargé du Commerce au ministère brésilien des Affaires extérieures, M. Luiz Villarinho, soulignait que le Brésil anticipe cette année un surplus commercial avec le Canada, seul pays industrialisé ayant eu des surplus commerciaux annuels dans son commerce avec le Brésil. Cette modification tient à la baisse des exportations de blé canadien au Brésil et à une hausse des importations de produits brésiliens au Canada, comme le café et les produits pétroliers. Les échanges commerciaux entre les deux pays demeurent toutefois trop faibles, soutenait M. Villarinho. Celui-ci affirmait par ailleurs que le Canada pouvait aider les pays en développement à atténuer le problème du paiement de leur dette en continuant à défendre une position plus souple dans les forums internationaux⁶⁷.

4 – LE VÉNÉZUELA

Le Comité consultatif canado-vénézuélien créé à la suite d'un accord de coopération signé en 1982 entre les deux pays se réunissait pour la deuxième fois les 15 et 16 août, à Ottawa. Les délégations canadienne et vénézuélienne, dirigées par le Directeur des Affaires politiques internationales du Ministère des Affaires étrangères du Venezuela, M. Eduardo Soto, et par le sous-ministre adjoint (Amérique latine et Caraïbes) au ministère des Affaires extérieures canadien, M. Michael Bell, se sont penchées sur les échanges commerciaux entre les deux pays. Le Venezuela souhaite diversifier ses exportations au Canada, constituées surtout de pétrole, alors que les objectifs du Canada se situent dans les secteurs de l'énergie, des mines, de l'agriculture et des produits forestiers. Le Comité discutait aussi des travaux du Groupe de Contadora et du trafic international des drogues, les deux pays cherchant les moyens susceptibles de faire avancer les travaux des Nations Unies sur ce problème⁶⁸.

5 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

L'Agence canadienne de développement international affectera \$800,000 à la première phase d'un projet d'étude des ressources minérales de la Jamaïque qui faisait en juillet l'objet d'un accord. Une firme-conseil canadienne réalisera l'étude en coopération avec du personnel jamaïcain⁶⁹.

À la suite du tremblement de terre meurtrier ayant secoué le Mexique à la mi-septembre, le Canada affectait un million de dollars pour les secours d'urgence aux sinistrés⁷⁰. Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, annonçait également le

65. *Ibid.*, *Communiqué no. 118*, 20 août 1985.

66. *Ibid.*, *Communiqué no. 136*, 26 septembre 1985.

67. Cecil FOSTER, *The Globe and Mail*, 18 septembre 1985, p. B5.

68. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 117*, 16 août 1985.

69. ACDI, *Communiqué no. 85-76*, 16 juillet 1985.

70. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 132*, 19 septembre 1985.

versement d'un fonds de reconstruction de \$250,000, qui sera administré par l'ambassade canadienne à Mexico, pour l'assistance à de petits projets de reconstruction à long terme⁷¹.

I — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 — L'AFRIQUE DU SUD

Le Canada adoptait au cours de l'été, en deux temps, une série de mesures destinées à faire pression sur le gouvernement sud-africain afin que celui-ci abandonne sa politique de répression basée sur l'apartheid. Le gouvernement canadien, qui continuait toutefois à rejeter l'imposition de sanctions économiques globales, annonçait à deux mois d'intervalle, le 6 juillet et le 13 septembre, les moyens retenus. Dans sa déclaration du 6 juillet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait que le Canada ne pouvait tolérer une situation « qui entraîne le maintien de la répression en Afrique du Sud, et la conduite de raids illégaux à l'extérieur de ses frontières »⁷². En réaction à cette situation qui « dure depuis trop longtemps », les mesures suivantes étaient adoptées :

- Renforcement du Code d'éthique touchant les conditions d'emploi des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud : celles-ci devront présenter un rapport spécial sur leurs activités dans ce pays à un administrateur spécial qui fera rapport annuellement au ministre des Affaires extérieures ;
- Reserrement de l'application de l'embargo des Nations Unies sur les livraisons d'armes à ce pays, notamment en restreignant l'exportation de matériel sensible tels les ordinateurs pour les forces policières et l'armée ;
- Application au Canada de l'embargo volontaire décrété par les Nations Unies sur l'importation d'armes manufacturées en Afrique du Sud ;
- Retrait de mesures d'appui au commerce et à l'investissement en Afrique du Sud : les conventions de double imposition Canada-Afrique du Sud seront abrogées, les exportateurs canadiens ne pourront plus recevoir l'aide du Programme de développement des marchés d'exportations pour s'implanter sur le marché sud-africain et les politiques d'assurance globale de la Société pour l'expansion des exportations cesseront de s'appliquer à l'Afrique du Sud ;
- Clarification du boycott sportif suivi par le Canada depuis son adoption en 1977 par le Commonwealth, par la publication de lignes directrices relatives aux contacts sportifs entre le Canada et l'Afrique du Sud⁷³ ;
- Aucun nouveau contrat de traitement de l'uranium namibien importé d'Afrique du Sud ne sera signé, jusqu'à ce que l'Afrique du Sud n'arrête une date pour la mise en application du plan des Nations Unies pour la Namibie ;
- Incitation à ne pas acheter de kruggerands ;
- Surveillance des contacts entre ministères et organismes canadiens et sud-africains ;
- Affectation d'un agent chargé de suivre l'évolution des affaires syndicales à l'ambassade d'Afrique du Sud ;
- Augmentation des crédits de soutien à l'éducation et à la formation des Noirs en Afrique du Sud et au Canada⁷⁴.

71. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-100*, 24 septembre 1985.

72. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/37*, 6 juillet 1985, p. 2.

73. Voir Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 85/103*, 8 juillet 1985.

74. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/37*, 6 juillet 1985, pp. 3-5.

Le Canada annonçait également son intention de discuter avec ses alliés et amis de la situation, notamment lors de la réunion d'octobre des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth où il espérait qu'il soit possible de « formuler certaines conclusions ». Ces mesures s'inscrivent donc dans un processus plus vaste, déclarait M. Clark, qui comprend également l'examen d'ensemble de la politique canadienne à l'endroit de l'Afrique du Sud par le Comité mixte spécial du Parlement sur les affaires extérieures. Les mesures canadiennes étaient bien accueillies par le Congrès national africain (ANC) et le Front démocratique Uni, qui rassemble des organisations sud-africaines multilatérales de lutte anti-apartheid⁷⁵.

Le 13 septembre, une nouvelle déclaration de M. Clark sur l'Afrique du Sud ajoutait quatre mesures aux précédentes :

- Rencontres avec des représentants du monde des affaires pour examiner la coopération possible contre l'apartheid;
- Embargo volontaire des banques canadiennes sur les prêts au gouvernement et aux organismes sud-africains;
- Embargo volontaire des sociétés canadiennes sur la vente de pétrole brut et de produits de raffinage à l'Afrique du Sud;
- Embargo sur le transport aérien occasionnel entre les deux pays.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait également l'affectation d'un million de dollars supplémentaires pour l'aide aux familles des prisonniers politiques en Afrique du Sud. Le gouvernement canadien tiendra également un répertoire des mesures volontaires adoptées par les provinces, les municipalités, les organismes et les sociétés privées pour lutter contre l'apartheid, liste qui sera transmise au Secrétariat général des Nations Unies⁷⁶.

Le 23 juillet, le Canada avait protesté devant l'imposition de l'état d'urgence en Afrique du Sud et condamné une fois de plus « l'utilisation de mesures répressives pour faire taire les protestations contre l'injustice et l'inégalité »⁷⁷. Quelques jours plus tard à Londres, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures invitait les pays du Commonwealth, dans un discours présenté devant la *Royal Commonwealth Society*, à prendre des mesures collectives⁷⁸. En août, il convoquait à Ottawa l'ambassadeur canadien à Pretoria pour consultation⁷⁹. Au même moment, le gouvernement acceptait les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud à Ottawa et justifiait son geste par l'importance du contact direct pour mieux transmettre le message du gouvernement canadien à l'Afrique du Sud⁸⁰.

De nouvelles protestations canadiennes soulignaient un raid sud-africain en Angola en septembre⁸¹. Le lendemain, le premier ministre Mulroney annonçait la nomination d'un envoyé spécial, M. Bernard Wood, directeur de l'Institut Nord-Sud, chargé d'aller consulter les dirigeants des pays du Commonwealth voisins de l'Afrique du Sud et de faire rapport au chef du gouvernement canadien avant la conférence d'octobre du Commonwealth⁸².

75. *Le Devoir*, 9 juillet 1985, p. 2 et 11 juillet 1985, p. 2.

76. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/50*, 13 septembre 1985.

77. *Ibid.*, *Communiqué no. 112*, 23 juillet 1985.

78. *Ibid.*, *Discours no. 85/44*, 29 juillet 1985.

79. *Le Devoir*, 16 août 1985, pp. 1 et 8.

80. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/47*, 14 août 1985.

81. *Ibid.*, *Communiqué no. 133*, 24 septembre 1985.

82. *Le Devoir*, 26 septembre 1985, p. 1.

2 – LA TANZANIE

Le président Julius Nyerere effectuait une visite officielle au Canada du 24 au 26 septembre. Comme l'avait souligné M. Clark dans sa déclaration sur l'Afrique du Sud de septembre, les moyens de combattre l'apartheid furent au centre des discussions qu'eut le Président avec le Premier ministre du Canada et son ministre des Affaires étrangères. M. Nyerere proposait l'imposition d'un ensemble « réaliste » de sanctions pour faire pression sur le gouvernement sud-africain sans que ne soient trop touchés les Noirs sud-africains. Selon le président, le Canada pourrait jouer un rôle important pour convaincre les membres du Commonwealth de s'entendre sur des mesures anti-apartheid⁸³.

3 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada et le Kenya ont signé un protocole d'entente suivant lequel l'ACDI fournira \$7 millions à la *Kenya Railways Corporation* pour l'entretien des locomotives de fabrication canadienne qu'elle possède⁸⁴. Le Rwanda prenait par ailleurs possession le 3 septembre, dans le cadre d'un projet de l'ACDI, d'un avion Twin Otter dont le coût d'achat sera remboursé par la société Air Rwanda à un fonds de contrepartie servant à financer des projets agricoles et communautaires⁸⁵.

La ministre des Relations extérieures annonçait le 17 septembre que le Canada fournirait une aide alimentaire de \$3,5 millions au Rwanda en 1985-1986⁸⁶. Le Canada envoyait des fournitures médicales d'une valeur d'environ \$200,000 en Éthiopie et au Soudan en réponse à une demande du Bureau des Nations Unies pour les opérations de secours d'urgence⁸⁷. Une aide alimentaire au Soudan de \$12 millions était annoncée le 12 août, à laquelle s'ajoutaient plus tard des contributions de \$500,000 au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de \$700,000 à l'UNICEF pour leurs activités auprès des victimes de la sécheresse dans ce pays⁸⁸.

J — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 – L'ASIE DU SUD-EST

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait en Malaysia, en Thaïlande, en Indonésie et à Singapour du 9 au 23 juillet. Du 11 au 13 juillet, M. Clark participait à la rencontre annuelle des ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) et des pays membres du Dialogue (Australie, Canada, CEE, Japon, Nouvelle-Zélande et États-Unis). Prenant la parole à la Conférence post-ministérielle de l'ASEAN, le ministre canadien a exprimé la position du Canada sur les trois sujets à l'ordre du jour, le Cambodge, la situation économique internationale et la lutte contre le trafic des stupéfiants et ajoutait quelques remarques sur la nécessité de renforcer la coopération internationale pour protéger les compagnies aériennes du terrorisme⁸⁹. Dans un second discours, M. Clark réitérait l'importance que son gouvernement attache au développement des relations avec les pays du Pacifique et particulièrement avec l'ASEAN. Il rappelait les

83. Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 27 septembre 1985, p. 10.

84. ACDI, *Communiqué no. 85-74*, 9 juillet 1985.

85. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-95*, 17 septembre 1985.

86. *Ibid.*, *Communiqué no. 85-99*, 19 septembre 1985.

87. ACDI, *Communiqué no. 85-82*, 2 août 1985.

88. ACDI, *Communiqué no. 85-84*, 12 août 1985; Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-99*, 19 septembre 1985.

89. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/38*, 11 juillet 1985.

efforts entrepris de ce côté par le Canada – organisation de séminaires dans les pays de l'ASEAN pour aider ceux-ci à pénétrer le marché canadien, activités de la Fondation Asie-Pacifique, accueil de réfugiés asiatiques, aide au développement – et les intérêts communs au Canada et à l'ASEAN sur la scène internationale, particulièrement en ce qui a trait à la lutte contre le protectionnisme et au renforcement des Nations Unies et de ses organisations spécialisées⁹⁰. M. Clark rencontrait par ailleurs en Malaysia des membres du gouvernement pour discuter de question bilatérales, dont le Premier ministre, avec qui il fut question de coopération dans les secteurs de l'automobile, de l'éducation, de l'aviation, des chemins de fer et de la défense⁹¹.

En Thaïlande, le ministre canadien eut des entretiens avec le responsable des Affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila et une rencontre avec le premier ministre, M. Prem Tinsulanonda, qui était venu au Canada en avril dernier. M. Clark a assuré ce dernier de l'engagement du Canada envers les pays du Pacifique et la Thaïlande, engagement qui ne sera pas remis en question au cours du processus de révision de la politique extérieure canadienne en cours. Les programmes de contrôle des narcotiques, le transfert des prisonniers entre les deux pays, le soutien aux réfugiés et l'ONU furent encore abordés par les deux hommes. Le Premier ministre thaïlandais a remercié le Canada du soutien qu'il apporte aux réfugiés cambodgiens de son pays⁹². À Kuala Lumpur, M. Clark avait annoncé que le Canada verserait \$2,7 millions que se partageront le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les Opérations onusiennes de secours aux frontières et le Comité international de la Croix-Rouge pour leurs programmes de secours aux réfugiés des zones frontalières et des camps de transit de Thaïlande⁹³. Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères visitait d'ailleurs un camp de réfugiés au cours de son séjour thaïlandais. Le Canada et la Thaïlande signaient enfin un accord sur la double imposition⁹⁴.

En Indonésie, le ministre canadien signait avec son homologue indonésien un accord de formation professionnelle d'étudiants de ce pays. La participation du Canada au projet s'élèvera à \$6,6 millions US⁹⁵. Il était d'autre part reçu par le président Suharto et prononçait un discours devant des hommes d'affaires canadiens⁹⁶. M. Clark terminait à Singapour son voyage au Sud-Est asiatique, par des rencontres avec le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères de l'île. Avant de quitter la région, il indiquait que le Canada augmenterait le personnel, surtout économique, de ses ambassades dans les pays de la région et annonçait la venue de parlementaires canadiens à l'automne⁹⁷.

2 – LA CHINE

Le président Li Xiannian de la République populaire de Chine effectuait une visite officielle au Canada du 11 au 21 juillet. Il était notamment accompagné du vice-premier ministre Li Peng et de M. Ji Pengfei, conseiller d'État. Arrivé à Vancouver, le président chinois visitait également, outre Ottawa, le Québec et l'Ontario. À Ottawa, les entretiens entre le président Li et le premier ministre Mulroney ont porté sur les relations commerciales

90. *Ibid.*, *Discours no. 85/40*, 13 juillet 1985.

91. Ministère des Affaires étrangères, *Reportage Canada*, vol. 1, no. 2 (25 septembre 1985), pp. 2-3.

92. *The Globe and Mail*, 17 juillet 1985, p. 15.

93. ACDI, *Communiqué no. 85-75*, 11 juillet 1985.

94. Voir par ailleurs le discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères à Bangkok, où il fait le point sur les relations bilatérales Canada-Thaïlandaises. Ministère des Affaires étrangères, *Discours no. 85/42*, 16 juillet 1985.

95. *Le Devoir*, 20 juillet 1985, p. 6.

96. Ministère des Affaires étrangères, *Discours no. 85/43*, 19 juillet 1985.

97. Ministère des Affaires étrangères, *Reportage Canada*, vol. 1, no. 2 (25 septembre 1985), p. 6.

et politiques bilatérales, et sur les grandes questions internationales. M. Mulroney déclarait qu'il était important d'améliorer les relations que le Canada entretient avec la Chine, non seulement du côté commercial, disait-il, mais aussi politique. Le Premier ministre canadien acceptait d'ailleurs l'invitation qui lui était faite de se rendre en Chine l'an prochain, visite qui pourrait se faire immédiatement avant ou après le sommet des Sept qui aura lieu à Tokyo. À l'issue d'un déjeuner officiel, le président chinois déclarait pour sa part que les vues des deux pays étaient similaires ou identiques sur plusieurs questions⁹⁸.

Les représentants canadiens et chinois eurent des discussions sur un grand nombre de domaines, dont l'exploration pétrolière et gazière, le transport, l'aviation et le développement hydro-électrique. Dans une conférence de presse donnée avant le départ de la délégation chinoise, M. Ji Pengfei indiquait que les deux pays n'avaient pu conclure leurs discussions sur les échanges en matière de communication et de technologie nucléaire, dossiers sur lesquels le Canada espérait des progrès⁹⁹. Les deux pays signaient néanmoins un premier échange de lettres reconduisant l'accord commercial sino-canadien, et un second relatif à la création d'un comité consultatif mixte sur l'agriculture. Un représentant du ministère des Affaires extérieures soulignait d'autre part que les deux pays signeront d'ici un an un accord en vue d'éliminer la double taxation et qu'une entente sur les échanges scientifiques et technologiques avait été initialisée, mais non signée¹⁰⁰. Le Canada a accepté d'aider la Chine à réduire son important déficit commercial avec le Canada, question qualifiée de « problème mineur » des relations sino-canadiennes par le vice-premier ministre Li Peng. Celui-ci croit que les échanges commerciaux pourraient s'élargir dans les domaines de l'énergie, des transports, des ressources minérales et de la science et de la technologie¹⁰¹.

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, profitait du passage du président chinois pour annoncer que quatre nouveaux délégués commerciaux seraient ajoutés à l'ambassade canadienne en Chine. Deux d'entre eux se spécialiseront dans des régions autres que Beijing¹⁰².

3 – LA CORÉE DU SUD

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, se rendait en Corée du Sud à la fin août au cours d'un voyage qui le conduisait ensuite au Japon. À Séoul, le ministre canadien eut des entretiens avec plusieurs ministres ainsi qu'avec le président. On retenait surtout de son voyage la signature d'un protocole d'entente avec le fabricant automobile Hyundai, qui investira \$200 millions dans une usine d'assemblage d'autos au Canada qui entrera en opération en 1988. M. Stevens affirmait que des rencontres avec d'autres entreprises sud-coréennes avaient permis de faire avancer d'autres dossiers dont il ne mentionnait pas le contenu¹⁰³.

Le ministère fédéral du Revenu décidait en septembre d'examiner les plaintes de manufacturiers canadiens qui allèguent que les télévisions de fabrication sud-coréennes sont vendues à un prix trop bas sur le marché canadien¹⁰⁴.

98. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 16 juillet 1985, p. 1.

99. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 17 juillet 1985, p. 2.

100. Noreen RASBACH, *The Globe and Mail*, 22 juillet 1985, p. 10.

101. *The Globe and Mail*, 17 juillet 1985, p. 5.

102. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 108*, 16 juillet 1985.

103. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 29 juillet 1985, pp. 11 et 12.

104. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 5 septembre 1985, p. B2.

4 — LE JAPON

Le Canada et le Japon s'entendaient au début du mois de juillet sur les limites à l'entrée de voitures japonaises sur le marché canadien pour 1985-86. Le renouvellement de l'accord précédent, qui expirait le 31 mars dernier, fixe à 18 % du marché anticipé pour 1985 la part des exportations japonaises¹⁰⁵.

Trois ministres canadiens se rendaient au Japon en septembre. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, y signait le 3 septembre un accord de coopération industrielle avec le ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie. Par cet accord, les deux pays veulent promouvoir les échanges entre leurs secteurs privés et se sont entendus pour stimuler le progrès rapide dans certains secteurs tels la technologie manufacturière de pointe, la microélectronique et les céramiques¹⁰⁶. Le ministre Stevens visitait également les compagnies Suzuki et Toyota. Toyota a déjà annoncé la construction d'une usine au Canada et Suzuki discute actuellement avec General Motors du Canada d'une éventuelle implantation industrielle au Canada. Sinclair Stevens rencontrait également le président de Nissan¹⁰⁷. Au cours de son séjour et dans un discours au Keidanren, le ministre mettait l'accent sur l'accès au marché américain pour les éventuels investisseurs étrangers au Canada¹⁰⁸.

Le ministre d'État à la Science et à la Technologie, M. Thomas Siddon, s'entendait pour sa part avec son homologue japonais, M. Reiichi Takeuchi, de l'intérêt que soit conclu un accord formel de coopération scientifique et technologique canado-japonais. M. Siddon a passé douze jours au Japon où il a visité des laboratoires de recherche gouvernementaux et privés¹⁰⁹. À la fin septembre, c'était au tour de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Mme Pat Carney, de passer six jours au Japon pour une mission consacrée au secteur de l'énergie. Mme Carney voulait discuter avec le ministre Murata et des dirigeants de l'industrie « des possibilités d'investissements et d'échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie créées par la nouvelle orientation de la politique du Canada »¹¹⁰.

K — Les politiques dans l'Arctique

La traversée du passage du Nord-Ouest, dans l'Arctique, par un brise-glace de la Garde côtière américaine en août soulevait de nombreuses protestations au Canada, chez les Inuits par exemple ainsi que dans l'opposition et les milieux universitaires¹¹¹. Le gouvernement du Canada avait été informé en mai dernier de l'intention des États-Unis d'envoyer le navire dans ces eaux, sans toutefois que ceux-ci demandent l'autorisation canadienne. Le Canada revendique sa souveraineté sur les eaux de l'archipel arctique, ce que contestent les États-Unis. Après consultations, les deux gouvernements acceptaient de s'entendre sur les modalités techniques de la traversée, que le Canada autorisait le 31 juillet. Des observateurs canadiens étaient notamment à bord du *Polar Sea* lors de son passage dans les eaux canadiennes. Dans un communiqué du 31 juillet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures

105. *Le Devoir*, 4 juillet 1985, p. 9.

106. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 13 septembre 1985, p. B13.

107. *Le Devoir*, 7 septembre 1985, p. 15.

108. Thomas WALKER, *The Globe and Mail*, 16 septembre 1985, p. B12.

109. *The Globe and Mail*, 10 septembre 1985, p. B2.

110. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 85/138*, 16 septembre 1985. Voir également l'allocation prononcée par la ministre devant la Société Canada-Japon et la Chambre de Commerce canadienne au Japon, *Communiqué no. 85/141*, 27 septembre 1985.

111. Voir *Le Devoir*, 3 juillet 1985, p. 2 et *The Globe and Mail*, 30 juillet 1985, p. 17.

confirmait la collaboration du Canada à ce voyage, collaboration obtenue sur la base de la reconnaissance officielle, par les États-Unis, de ce que la traversée ne portait pas « préjudice de la position de l'un ou l'autre pays en ce qui concerne le passage du Nord-Ouest »¹¹². Le gouvernement canadien exprimait néanmoins son profond regret devant le refus américain d'accepter la souveraineté du Canada sur les eaux de l'archipel arctique. L'union soviétique, qui revendique elle-même sa souveraineté sur le passage du Nord-Est, exprimerait à cette occasion son accord avec la position canadienne, par l'intermédiaire de l'ambassadeur soviétique à Ottawa¹¹³.

Cet événement incitait le gouvernement canadien à adopter certaines mesures de nature à affirmer et à faire respecter sa souveraineté dans l'Arctique. Le 10 septembre, dans une déclaration sur la souveraineté canadienne à la Chambre des Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures affirmait l'indivisibilité de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, qui englobe la terre, la mer et les glaces. Le Canada n'a pas eu toutefois jusqu'ici les moyens de faire respecter cette souveraineté, disait M. Clark, comme l'a montré l'incident du *Polar Sea*. Cette situation doit donc être corrigée, d'autant plus que certains pays, dont les États-Unis, la RFA et le Japon, se préparent à la navigation commerciale dans les eaux arctiques et que les sous-marins soviétiques sont déjà déployés sous le pack arctique. Des mesures juridiques et diplomatiques étaient donc prises d'une part, et le Canada décidait d'autre part de se donner les moyens de naviguer toute l'année dans l'Arctique en construisant un brise-glace. Ces mesures étaient les suivantes :

1. la prise immédiate d'un décret établissant des lignes de base droites autour de l'archipel arctique, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1986 (fixant ainsi les limites exactes des eaux intérieures et des eaux territoriales);
2. l'adoption immédiate d'une *Loi sur l'application extracôtière des lois canadiennes*;
3. l'engagement immédiat avec les États-Unis d'entretiens en vue d'une coopération dans les eaux arctiques, sur la base du respect intégral de la souveraineté canadienne;
4. un accroissement immédiat des vols de surveillance de nos eaux arctiques effectués par des aéronefs des Forces canadiennes, ainsi que la planification immédiate d'une activité navale canadienne dans la partie Est de l'Arctique pour 1986;
5. le retrait immédiat de la réserve mise en 1970 à l'acceptation par le Canada de la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice (Réserve émise pour empêcher le CIJ d'entendre les différends pouvant découler de la juridiction canadienne en matière de prévention de la pollution dans l'Arctique);
6. la construction d'un brise-glace de catégorie polaire 8 et l'étude d'urgence d'autres moyens d'exercer un contrôle plus effectif sur nos eaux arctiques¹¹⁴.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ajoutait que d'autres mesures seront prises en temps utile pour « assurer des services de soutien maritime plus étendus, raffermir les structures règlementaires et renforcer les moyens de contrôle nécessaires »¹¹⁵.

112. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 85/114*, 31 juillet 1985.

113. Matthew FISHER, *The Globe and Mail*, 7 août 1985, pp. 1-2.

114. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/49*, 10 septembre 1985, p. 6.

115. *Ibid.*, p. 4.

L — Chronologie thématique*

Immigration

16 août 1985:

Le *Globe and Mail* rapporte que le gouvernement fédéral songe à charger un droit d'entrée au Canada aux immigrants et aux étrangers travaillant temporairement au Canada. La ministre de l'Immigration devrait annoncer cette politique en octobre.

L'aide au développement

10 juillet:

Le quotidien *Le Devoir* publie un article faisant état d'une étude effectuée en 1976 par le Conseil du Trésor sur *Les effets économiques d'un déliement de l'aide bilatérale canadienne* et obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Selon le journal, l'étude indique que l'activité économique additionnelle engendrée par l'aide est très faible et que certains secteurs seraient plus affectés que d'autres par un déliement de l'aide. Les auteurs concluent que les avantages pour le Sud du déliement de l'aide seraient plus importants que les désavantages pour le Nord.

Aide humanitaire au Liban

6 août:

Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, annonce le versement de \$450,000 au Comité international de la Croix-Rouge pour ses activités de secours aux victimes du conflit libanais.

Aide alimentaire au Bangladesh

3 juillet:

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, annonce que le Canada affectera \$150 millions à l'aide alimentaire au Bangladesh pour les trois prochaines années. Ces fonds serviront à l'achat de blé.

L'Inde et l'accident du Boeing d'Air India

7 juillet:

À la suite de l'accident, à la fin juin, d'un Boeing d'Air India ayant quitté le Canada et que l'on imputait à un acte terroriste, le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, déclare au cours d'une conférence de presse qu'il espère que le Canada prendra désormais des mesures plus strictes contre le terrorisme. Le Canada poursuivra par ailleurs au cours de l'été sa participation à l'enquête entourant l'explosion en plein ciel de cet avion.

Le Canada et la Nouvelle-Zélande

4 septembre:

Le ministre néo-zélandais des Transports, M. Richard Prebble, signe à Ottawa au nom de son gouvernement un nouvel accord relatif au transport aérien entre les deux pays.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Canada et la Syrie

24 septembre:

Citant une agence de presse syrienne, le *Globe and Mail* rapporte que les représentants canadiens et syriens négocient la conclusion d'une entente sur la participation canadienne à l'exploration pétrolière et gazière en Syrie ainsi que d'un accord de coopération économique et commerciale.

Coopération nucléaire avec la Turquie

15 août:

Le quotidien *The Globe and Mail* de Toronto rapporte qu'un protocole d'entente aurait été signé le 14 août concernant la construction d'une centrale nucléaire de type CANDU en Turquie.

Manoeuvres navales de l'OTAN

août-septembre

Le Canada participe à un mois de manoeuvres navales de l'OTAN dans l'Atlantique Nord, baptisées *Ocean Safari 85*.

Essais militaires américains au Canada

27 et 28 août:

Les représentants canadiens et américains se rencontrent à Ottawa pour planifier les essais du missile de croisière américain prévus pour 1986.

La CEE et les phoques

27 septembre:

Les ministres des Pêches de la CEE réunis au Luxembourg reconduisent pour quatre ans l'interdiction à l'importation de peaux de phoques. La décision sera révisée dans deux ans.

Expulsion d'un diplomate bulgare

22 juillet:

Le ministère des Affaires extérieures annonce qu'un conseiller commercial du Consulat général de Bulgarie à Toronto a été déclaré *persona non grata* en raison d'activités de collecte de renseignements.

Mission commerciale du Botswana

27 septembre:

Une délégation économique du Botswana est de passage à Montréal pour étudier les perspectives de coopération industrielle et de commerce avec les entreprises canadiennes. La rencontre est organisée par la Chambre africaine d'Industrie et de Commerce du Canada et le ministère des Affaires extérieures.

Accord international sur les pluies acides

10 juillet:

Le Canada, l'URSS et une vingtaine de pays européens signent à Helsinki un accord au terme duquel ils s'engagent à réduire leurs émissions de soufre de 30 % d'ici 1993. Mme Suzanne Blais-Grenier, ministre canadienne de l'Environnement, signe l'accord au nom du Canada, les États-Unis refusant de s'y joindre.

Signature de la Convention des Nations Unies contre la torture

23 août:

L'ambassadeur canadien à l'ONU, M. Stephen Lewis, signe au nom du Canada la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée en décembre 1984 par l'Assemblée générale.

Essai international de répartition du pétrole en cas d'urgence

20 septembre au 18 novembre:

Le Canada participe au cinquième essai du Système de partage d'urgence de l'Agence internationale de l'énergie, pour mettre à l'épreuve les mécanismes de distribution du pétrole advenant une pénurie à l'échelle internationale.

Jeux de la francophonie

21 au 28 juillet:

Une délégation de jeunes canadiens participe aux Jeux de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFESJES), à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. La ministre d'État à la Jeunesse, Mme Andrée Champagne, assiste aux Jeux de la CONFESJES.

Congrès mondial sur la jeunesse

mi-juillet:

La ministre d'État à la Jeunesse, Mme Andrée Champagne, dirige la délégation canadienne au congrès mondial de la jeunesse qui a lieu à Barcelone sous l'égide de l'UNESCO. Mme Champagne y déplore le peu de place laissé aux jeunes eux-mêmes au cours du congrès.

Conférence de l'Union interparlementaire à Ottawa

2 au 7 septembre:

Des députés d'assemblées législatives de près de cent pays membres de l'Union interparlementaire se réunissent à Ottawa pour discuter comme ils le font deux fois l'an de questions internationales et de problèmes d'intérêt commun. L'ambassade israélienne à Ottawa se dit inquiète de la venue au Canada, à cette occasion, de délégués de l'OLP.

Le chef du NPD en URSS

27 juillet:

M. Ed Broadbent, chef du Nouveau Parti Démocratique, quitte le Canada pour un séjour de trois semaines en Union soviétique, à l'invitation du gouvernement de ce pays.

Nominations diplomatiques

6 juillet:

Le ministère des Affaires extérieures annonce les nominations suivantes: M. Serge April sera ambassadeur au Sénégal, M. Raymond Chrétien est nommé ambassadeur au Mexique, M. David McCracken devient ambassadeur au Koweït avec accréditation simultanée au Qatar et MM. Aubrey Morantz et Anthony Vincent seront les hauts - commissaires du Canada au Ghana et au Bangladesh.

9 août :

Cinq nouveaux ambassadeurs sont nommés : M. Keith Bezanson au Pérou avec accréditation simultanée en Bolivie, M. Wilmer Collett au Nigéria avec accréditation simultanée au Sierra Leone, M. Jacques Dupuis en Suisse, M. Bernard Dussault au Gabon et M. Gary Harman en Jordanie. MM. Paul Lapointe et William Ross seront quant à eux consuls à Marseille et à Perth (Australie).

29 août :

M. Jacques Noiseux, ambassadeur au Liban jusqu'à la fermeture de l'ambassade en juin, est nommé ambassadeur en Syrie. M. Douglas Small sera le nouveau haut-commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande avec accréditation simultanée à Fiji et Tuvalu, et M. William Bauer devient coordonnateur et ambassadeur extraordinaire à la CSCE.

13 septembre :

Le ministre des Affaires extérieures annonce de nouvelles nominations chez les ambassadeurs : M. Michel de Goumois sera ambassadeur au Chili, M. Michael Shenstone ambassadeur en Autriche et représentant permanent et ambassadeur au Bureau des Nations Unies à Vienne, M. Douglas Valentine ambassadeur en Arabie Saoudite, M. Calbert Best haut-commissaire à Trinité et Tobago. Un nouveau consul général, M. Carl Rufelds, est affecté à Milan.

20 septembre :

Un nouvel ambassadeur, M. André Potvin, est nommé pour représenter le Canada au Guatemala et au Honduras.

II — Les relations extérieures du Québec

(Juillet à septembre 1985)

A — Aperçu général

À la suite de la démission de M. René Lévesque de la présidence du Parti québécois, une course à la chefferie ayant occupé tout l'été les membres de ce parti, se terminait le 29 septembre par l'élection de M. Pierre-Marc Johnson, ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes dans le cabinet Lévesque, à la tête du parti. M. Johnson devenait ainsi quelques jours plus tard le 24^{ème} premier ministre du Québec, au moment où le mandat du gouvernement du Parti québécois tire à sa fin¹.

Le premier ministre Lévesque effectuait aux États-Unis sa dernière tournée à l'étranger à titre de chef du gouvernement québécois, pour y souligner la pérennité des bonnes relations Québec-États-Unis et l'irréversibilité du processus d'interdépendance économique. La francophonie et les intérêts économiques et commerciaux du Québec amenaient également quelques ministres à se rendre à l'étranger au cours de l'été. Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur séjournait en France pour participer à une réunion de l'ACCT et visitait encore à la fin de l'été quelques pays d'Amérique latine. Le ministre des Finances visitait pour sa part le Japon et la Corée du Sud où il examinait de nouvelles possibilités d'emprunt pour le gouvernement du Québec et s'occupait de la promotion des intérêts québécois pour les investissements asiatiques dans le domaine de l'automobile au Canada. Il faut enfin souligner la venue au Québec en juillet du président de la Chine, accompagné d'une importante délégation, un an après le séjour officiel effectué par le premier ministre Lévesque dans ce pays.

1. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 30 septembre 1985, p. 1.